



RECRUTE

DES ANIMATEURS PERISCOLAIRES (H/F)

*Pour le pôle Education, Enfance, Loisirs
Cadre d'emploi des adjoints d'animation*

Contrat pour l'année scolaire 2017-2018

Poste à temps non complet

Missions

**Sous l'autorité du responsable d'accueil périscolaire de l'école
et du responsable territorial enfance loisirs :**

- Vous accompagnez les enfants sur le temps périscolaire du midi : 11h45-14h00.
- Vous assurez l'accueil et l'encadrement des enfants lors de leurs temps libres en accueil périscolaire ainsi qu'en accueil extrascolaire.
- Vous pouvez être amené(e) à intervenir, en tant qu'animateur(trice), au centre de loisirs pendant les vacances scolaires en fonction des besoins.

Profil

➤ **BAFA, CAP Petite enfance ou équivalence obligatoire.**

➤ Vous savez organiser méthodiquement votre travail en fonction du planning et des consignes.

➤ Vous avez le sens des responsabilités et de l'observation.

➤ Vous êtes à l'écoute des familles et savez travailler en équipe avec les autres professionnels (ATSEM, agent d'entretien, de restauration, enseignant).

➤ Vous maîtrisez la réglementation qui s'applique pour les accueils de loisirs de mineurs.

➤ Vous savez faire preuve de discrétion par rapport aux enfants et aux différents sites de travail.

Rémunération : 10,45 € brut/h

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

☎ 02.99.94.88.20 OU 02.99.94.88.43

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) à :

✉ M. le Maire – BP 60111 – 35301 FOUGERES Cedex

ou 📧 drh@fougeres.fr